



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

financement

Question écrite n° 6077

Texte de la question

M. Patrick Sève attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le rapport parlementaire d'information n° 2892 présenté le 18 juin 1996 relatif au financement des transports collectifs en Ile-de-France. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage de donner suite à certaines propositions contenues dans ce document.

Texte de la réponse

Le rapport d'information sur le financement des transports collectifs en Ile-de-France, déposé par la commission des finances, de l'économie générale et du Plan et présenté par M. Michel Bouvard, député, propose des réformes susceptibles de doter les transports d'Ile-de-France d'un nouveau cadre institutionnel et financier. Il constitue une base de réflexion pour l'ensemble des acteurs concernés. Plusieurs des orientations suggérées ont d'ores et déjà été mises en oeuvre par le Gouvernement : c'est ainsi, notamment, qu'à l'occasion de la dernière augmentation tarifaire, un rééquilibrage a été opéré entre la zone centrale dont les tarifs ont été majorés et les moyenne et grande couronnes où l'augmentation a été plus légère. Un chèque mobilité pour les demandeurs d'emploi sera disponible dès le 15 février pour certaines catégories de chômeurs, notamment les plus défavorisés. D'autres mesures sont en cours d'examen, notamment en direction des jeunes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Sève](#)

Circonscription : Val-de-Marne (12^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6077

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement et transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 1997, page 3907

Réponse publiée le : 9 février 1998, page 722